



Jardin-des-Saints-Anges

INFO-PARENTS

Bonjour chers parents,

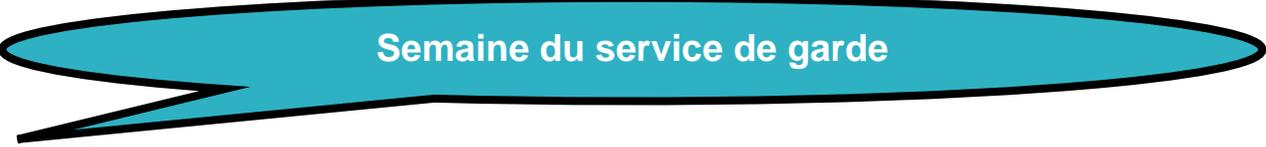
Voici le communiqué mensuel du mois de mai. Vous y trouverez les informations essentielles.

La dernière étape scolaire s’amorce et il faut persévérer! En tant que parents, vos encouragements font la différence et aident votre enfant à terminer l’année en beauté! Motivez-le et encouragez-le : l’élève stressé par ses examens a besoin d’être rassuré.

Rappelez-lui ces principes de base :

- ⦿ Commencer l’étude et la révision plusieurs jours à l’avance;
- ⦿ Encourager de saines habitudes de vie : se coucher tôt, manger de façon équilibrée et bouger.

À LA UNE...



Semaine du service de garde

Du 10 au 14 mai 2021, nous célébrerons les membres du personnel du service de garde de l’école Jardin-des-Saints-Anges.

Le service de garde, c’est un service éducatif d’une grande valeur qui poursuit des objectifs de développement global et qui occupe une place importante dans la vie des élèves qui le fréquentent.

Les parents sont invités à écrire un message d’encouragement ou un petit mot de remerciement aux éducatrices et aux surveillants du dîner qui œuvrent auprès des enfants.

Mai 2021

1 000 000 KM DU GDPL

L'activité « 1 000 000 km Ensemble » se tiendra les 18, 19 et 20 juin prochains. Le personnel de l'école Jardin-des-Saints-Anges, les élèves et leur famille sont invités à marcher, pédaler, courir, trotter et patiner un million de kilomètres avec l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie!

En participant avec votre famille et vos amis, nous courons la chance de gagner 2000\$ en matériel d'éducation physique.

1. Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur le lien suivant :

<https://1000000ensemble.com/>

2. Une fois votre profil créé, joignez-vous à notre équipe dans le groupe préinscrit de notre école. Notre équipe existe déjà, n'en créez pas de nouvelle.
3. Recherchez : CSSMB et le nom Jardin-des-Saints-Anges.



ÇA Y EST, LE VÉLO EST DE RETOUR!

Un rappel de quelques règles de sécurité à respecter :

- Je ne roule pas à vélo sur les trottoirs, exclusivement réservés aux piétons. Les élèves doivent marcher à côté de leur vélo ou trottinette;
- Lorsque j'arrive aux traverses pour piétons à vélo ou en trottinette, je descends complètement de mon vélo et je marche à côté de celui-ci pour traverser les passages pour piétons;
- Je roule aussi à la file, l'un derrière l'autre, en ligne droite sans zigzaguer. Mon ami roule derrière moi ou devant moi, mais nous ne sommes jamais l'un à côté de l'autre;
- Enfin, je m'assure que mon vélo (ou trottinette ou patins à roues alignées ou planche à roulettes) est en ordre et que mon casque, que je porte toujours, est bien ajusté. Surtout, je ne l'oublie pas dans mon casier pour le retour à la maison. Je prends soin de ma tête en portant toujours mon casque à vélo;
- J'ai aussi mon cadenas.

STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser le stationnement de l'école pour déposer votre enfant ou le récupérer en fin de journée. L'affluence des parents-automobilistes dans le stationnement comporte des risques pour les élèves et les membres du personnel de l'école en plus de créer des embouteillages.

Nous apprécions votre collaboration et réitérons l'importance de conserver la sécurité de tous.

Bon mois de mai!

**Isabelle Lemieux
Directrice**